



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Date de convocation :
13 octobre 2023

Nombre de délégués en exercice :
42

Nombre de délégués présents :
39

Nombre de votants :
42

VOIX POUR :
42

VOIX CONTRE :
0

ABSTENTIONS :
0

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUTIG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CAPS Bertrand, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Excusés avec pouvoir : M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

Objet : Pôle Santé - Bail professionnel avec le laboratoire de biologie médicale du Val d'Orne

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer un bail professionnel avec le laboratoire de biologie médicale du Val d'Orne pour la location d'un local à usage de laboratoire d'analyses de biologie médicale, situé au rez-de-chaussée du Pôle de santé, aux conditions ci-après :

Article 1 : Un bail professionnel est conclu avec le laboratoire de biologie médicale du Val d'Orne pour la location d'un local à usage de laboratoire d'analyses de biologie médicale, situé au rez-de-chaussée du Pôle de santé, avenue du 8 mai 1945 à Sées

Article 2 : Ce bail est conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 1^{er} avril 2024 pour se terminer à pareille époque de l'année 2033 À son expiration et à défaut de congé donné par l'une ou l'autre des parties, au moins un an à l'avance, le bail sera reconduit tacitement.

Article 3 : Le montant du loyer mensuel est fixé à 1 050,00

Accusé de réception en préfecture
061-200035111-20231019-DEL-2023-10-78-DE
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Le loyer sera révisé automatiquement chaque année à la date anniversaire du bail en fonction de la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires tel qu'il est publié

actuellement par l'INSEE.

En sus du loyer principal, le preneur devra rembourser au bailleur les charges lui incombant. Pour la première année, le montant de ces provisions sera de 450,00 € par mois. Ces provisions seront réajustées annuellement le 1er janvier de chaque année et pour la première fois le 1er janvier 2026 en fonction de la variation des dépenses réelles en hausse ou en baisse entre 2024 et 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de donner son accord pour la signature du bail professionnel avec le laboratoire de biologie médicale du Val d'Orne d'une durée de 9 années à compter du 1^{er} avril 2024 pour la location d'un local à usage de laboratoire d'analyses de biologie médicale, situé au rez-de-chaussée du Pôle de santé, avenue du 8 mai 1945 à Sées, sur la base d'un loyer mensuel de 1 050 € + 450 € de charges
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ce bail et toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ